



## Je suis **secrétaire technique en entreprise d'experts en automobile**



Je souhaite évoluer vers un autre métier  
**assistant de gestion administrative en collectivité territoriale**

### MÉTIER

L'**assistant de gestion administrative en collectivité territoriale** recueille et traite les informations nécessaires au fonctionnement administratif du service de la collectivité territoriale dans lequel il travaille.

Ses activités sont généralement le suivi et la mise en forme des dossiers administratifs, l'exécution et le suivi des procédures et des décisions administratives, la réalisation de travaux bureautiques et éventuellement l'accueil du public. Ce métier s'exerce sous statut de fonctionnaire territorial.

### ACCÈS AU MÉTIER

Le concours est la règle pour intégrer la fonction publique territoriale. Cependant dans la fonction publique territoriale, réussite au concours ne vaut pas emploi. En effet, les lauréats aux concours sont inscrits sur une liste d'aptitude pour une durée d'un an renouvelable. Le lauréat pourra être contacté pour un poste sur toute la France mais il est également conseillé de prospecter auprès des collectivités locales pour décrocher un poste.

Ce métier est classé en catégorie C de la catégorie administrative. La catégorie C regroupe les postes d'exécution.

Les concours C sont accessibles aux candidats titulaires du brevet, du CAP ou du BEP.

### FORMATION, CERTIFICAT OU DIPLÔME

Aucune formation spécifique n'est exigée.

L'éventail des postes accessibles en collectivités ou établissements publics est large, aussi des formations pourront être nécessaires pour progresser ou évoluer professionnellement au sein de la fonction publique territoriale.

### PARCOURS DE MOBILITÉ

Le secrétaire technique en entreprise d'experts en automobile peut se présenter à des concours permettant d'accéder à un poste d'assistant de gestion administrative, d'autant que ces postes n'imposent pas de détenir un diplôme spécifique.

Il pourra valoriser une grande partie de ses compétences et son expérience pour postuler sur différents postes, notamment dans les services techniques des collectivités territoriales : services achats, services techniques, service de gestion des parcs de véhicule et du matériel roulant...

La mobilité professionnelle vers des postes d'assistants de catégorie plus élevée sera possible à condition de passer les concours pour y accéder.

### COMPÉTENCES TRANSFÉRABLES

Indications synthétiques sur les activités du métier de secrétaire technique en entreprise d'experts en automobile dont les compétences sont transférables pour l'exercice du métier d'assistant de gestion administrative en collectivité territoriale.

Activités du <b>secrétaire technique en entreprise d'experts en automobile</b>	Degré de transférabilité vers <b>assistant de gestion administrative en collectivité territoriale</b>
Secrétariat-accueil-administration	😊
Assistance technique à la gestion des dossiers sinistres et spécifiques	😞
Contribution à la production de documents	😊
Gestion des plannings des opérations	😊
Transmission d'informations techniques et administratives	😊

😊 Fort

😞 Faible ou sous certaines conditions (niveau de responsabilité, d'autonomie...)

### COMPÉTENCES À ACQUÉRIR/À DÉVELOPPER

- Maîtrise des règles et procédures spécifiques des collectivités territoriales et plus particulièrement du service intégré.

### ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

L'activité se déroule en bureau.

### AUTRES APPELLATIONS

- Secrétaire
- Employé administratif
- Agent de gestion administrative



### ALLER PLUS LOIN

- [www.cnfpt.fr](http://www.cnfpt.fr)
- [infos.emploipublic.fr](http://infos.emploipublic.fr)
- [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)
- [www.emploi-territorial.fr](http://www.emploi-territorial.fr)

Afin d'en faciliter la lecture, les termes de cette fiche sont au masculin sans contrevenir au principe d'égalité entre les femmes et les hommes.